



Prime Covid : distribution de bons points et de coups de poing à l'ENS de Lyon

Quelle allait être la reconnaissance, après les louanges et autres flatteries à l'ensemble des personnels (message #10 du président, le 24 mai 2020) ?

Appiquant à la lettre les exigences du ministère, la « prime exceptionnelle Covid-19 » sera **individualisée** et non pas octroyée à l'ensemble des agents.



Prime Covid

BIATSS

Pour une majorité : **RIEN**
Pour "quelques" : 660 € net
Pour "quelques" : 1000 € net

Enseignants chercheurs

Pour "l'ensemble" : 660 € net
Pour "quelques" : 1000 € net



Prime exceptionnelle de fin d'année (CIA)

BIATSS

200€ ou 400€ ou 800€ **BRUT** ou **RIEN**

Enseignants chercheurs

RIEN

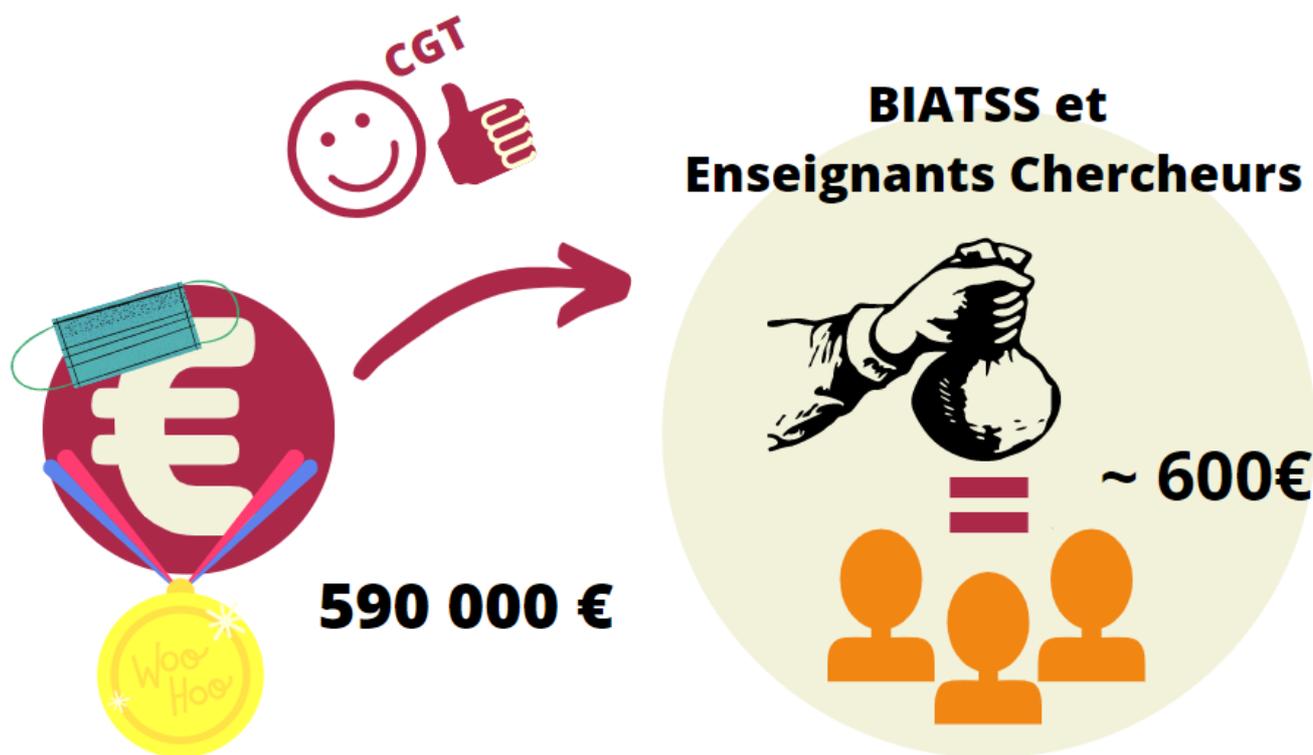
Nous refusons la distribution de bons points, tout comme nous dénonçons le **retrait de jours de congés** imposé lors du confinement.

Les agents placés en arrêt maladie ou en ASA, n'en ont pas eu le choix. L'attribution ciblée de montants encadrés et gradués vient diviser plus encore les collectifs de travail. Faire le tri entre celles et ceux qui ont travaillé et les autres, revient à nous faire croire que certains auraient été « en vacances » contrairement aux autres. **RIEN N'EST PLUS FAUX !**

Les collègues confinés l'ont été pour des raisons médicales, familiales (personnes vulnérables, garde et instruction des enfants...) ou professionnelles (fonctions ou équipements ne permettant pas de travailler à la maison...)

La reprise est source de charge de travail accrue, de méthodes et de pratiques qui changent, d'organisation du travail à réadapter pour toutes et tous.

Pour la CGT, les épreuves subies, non choisies par toutes et tous, l'engagement, le professionnalisme de tous les agents, de toutes les catégories imposent une RECONNAISSANCE EGALE et nécessitent que la somme allouée soit divisée à part égale



Malheureusement cette proposition n'a pas été retenue. A bon entendeur...